



La Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente (FDC16) a organisé, au Complexe Paul Dambier de Champniers, son assemblée générale annuelle le vendredi 19 avril 2024 à 17h00. 550 chasseurs ont assisté aux travaux et 350 convives ont ensuite partagé le traditionnel banquet. La convivialité est toujours un temps fort dans le monde de la chasse.

Durant cette soirée studieuse, pas moins de 12 orateurs différents se sont succédés à la tribune. Après les formalités d'usage, le Président Bruno MEUNIER a ouvert la séance de l'assemblée générale en rappelant les conditions de votes à main levée sous le contrôle et la supervision de Maître Marine LAMOUREUX, huissier de justice.

Après avoir salué les partenaires fédéraux et rendu hommage aux chasseurs disparus au cours de la dernière campagne, le Président a demandé l'approbation de la désignation du bureau de l'assemblée générale 2024 puis l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023.

Le Président a ensuite présenté son rapport sur la gestion du Conseil d'Administration en mettant l'accent notamment sur :

- ⇒ Le plan d'actions sanglier et la fameuse boîte à outils nationale.
- ⇒ Le déploiement de la formation sécurité décennale en présentiel au plus près du terrain.
- ⇒ L'épineuse question de l'interdiction du plomb dans un rayon de 100 m autour d'une zone humide.
- ⇒ La finalisation du dossier de renouvellement des ESOD de la catégorie 2 pour les 3 prochaines années.
- ⇒ Les rapprochements avec le groupement de gendarmerie de la Charente.
- ⇒ La finalisation du plan d'accompagnement financier de l'état vis-à-vis des dégâts de grand gibier...

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration a été approuvé.



Maryline VINET, 4^{ème} Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Charente, représentant Philippe BOUTY, le Président excusé, salua l'investissement des chasseurs en faveur de la biodiversité.

Le Président laissa ensuite la parole, en l'absence du Secrétaire Général retenu par un protocole de soins, à Michel BLANCHIER, Secrétaire Général Adjoint, qui aborda les thèmes suivants :

- ⇒ Le bilan des réunions de secteurs préalables à l'assemblée générale.
- ⇒ La communication, pierre angulaire de l'action fédérale.
- ⇒ Le nouveau logiciel pour s'inscrire au permis de chasser en ligne développé par l'OFB actif depuis le 9 janvier 2023.
- ⇒ Le nouveau logiciel pour valider son permis de chasser le 4 juin 2024 lancé par la FNC.
- ⇒ Le recyclage des cartouches, un geste écocitoyen du chasseur.
- ⇒ L'éducation à la nature et l'initiation à l'environnement indispensables pour faire reconnaître la chasse.
- ⇒ La cohabitation dans la nature, la seule option viable pour une chasse pérenne.
- ⇒ « J'aime la nature propre », une opération de communication positive.
- ⇒ La surveillance des territoires, une mission confiée par le législateur aux Fédérations.

Joël BOUTENEGRE, Trésorier Adjoint et Responsable du Pôle Formations présenta les points les plus importants :

- ⇒ Le bilan des formations et examens au permis de chasser.
- ⇒ Les formations chasse accompagnée, chasse à l'arc, piégeage, examen initial du gibier sauvage, régulation à tir des corvidés, approche et affût, directeur de battue, décennale sécurité en distanciel ou en présentiel.
- ⇒ La nouvelle formation des gendarmes sur la sécurité à la chasse.

Gérard KUHN, 1^{er} Vice-Président et Responsable du Pôle Biodiversité et Aménagement des Territoires se chargea de synthétiser le travail conduit sur la gestion des espèces de petit gibier et l'aménagement des territoires, supports de vie de ces espèces :

- ⇒ La chasse n'est pas un problème mais bien une solution pour préserver la biodiversité...
- ⇒ La haie, une alliée précieuse pour la biodiversité.
- ⇒ Le diagnostic de territoire : une aide à la localisation pertinente des infrastructures agro écologiques.
- ⇒ Une harmonisation des départements de l'ex région Poitou-Charentes pour répondre à une volonté de gestion durable du faisan commun.
- ⇒ Le lièvre, une espèce suivie et emblématique des plaines charentaises.
- ⇒ L'enjeu des données est crucial pour le maintien du classement des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts.
- ⇒ La désignation des référents petit gibier, un enjeu fort pour le réseau cynégétique.
- ⇒ Les chasseurs font partie intégrante de la force vive de la ruralité.
- ⇒ Le visionnage d'une vidéo sur le faisan commun pour la partie consacrée aux espaces de vie variés et adaptés à cette espèce.

Enfin, Joël BEAULIEU, Trésorier et Responsable du Pôle Grand Gibier lui succéda et évoqua :

- ⇒ Des prélèvements de sangliers toujours en hausse.
- ⇒ L'expérimentation des caméras thermiques pour dénombrer les populations de sangliers.
- ⇒ Une année record en 2022-2023 pour les dégâts indemnisés aux agriculteurs.
- ⇒ Le plan d'accompagnement financier triennal de l'Etat pour assurer la transition du système d'indemnisation des dégâts de grand gibier.
- ⇒ Des prélèvements de chevreuils stables.



- ⇒ La nouvelle plateforme Cocagne gratuite pour les responsables de territoires de chasse afin de leur permettre de vendre des bracelets en tirs d'été et diversifier ainsi les ressources financières des territoires de chasse.
- ⇒ Une hausse des prélèvements de cervidés.
- ⇒ La parution de la boîte à outils sanglier en fin d'année 2023.
- ⇒ Le visionnage d'une vidéo sur les Indices de Changement Ecologique : comment suivre les populations de grands herbivores pour garantir un équilibre forêt-gibier ?

Le rapport d'activité a été approuvé.

Le Président reprit la parole pour présenter son rapport moral axé sur :

- ⇒ La problématique récurrente du sanglier et la fameuse boîte à outils nationale.
- ⇒ Les discussions et négociations en cours avec l'Administration pour le déploiement des nouvelles modalités prévues par le législateur.
- ⇒ Le nécessaire changement du système d'indemnisation des dégâts.
- ⇒ Les attaques incessantes contre la chasse et les contentieux toujours plus nombreux.
- ⇒ Le rôle et la place du chasseur dans le monde rural.
- ⇒ Les actions en faveur de la biodiversité.
- ⇒ La nécessité que chaque chasseur devienne un militant de la cause cynégétique.

Le rapport moral a été approuvé.

C'est ensuite le tour de Joël BEAULIEU, le Trésorier de reprendre place au pupitre accompagné de Fanny RODRIGUEZ, Expert-Comptable pour la présentation des comptes. Il soumit à l'assemblée les comptes de résultat et le bilan de l'exercice comptable clos au 30 juin 2023.

Depuis la campagne 2016-2017, la section analytique dégâts grand gibier ne s'autofinance plus alors que les dégâts continuent de s'accroître. Le déficit n'a cessé de se creuser chaque année pour atteindre un cumul de 1 246 699 € en 7 exercices. L'objectif, à très court terme, est de reconstituer les fonds propres de la Fédération pour en assurer la viabilité.

Les comptes ont ensuite été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Didier RAMMELAERE. Le Trésorier présenta ensuite le budget prévisionnel 2024-2025 pour conclure la partie financière ainsi que les résolutions concernant l'adoption des montants des redevances et des cotisations 2024-2025 prenant en compte les 2,5 % d'inflation prévus dans le projet de loi de finances 2024.

Didier RAMMELAERE va très prochainement faire valoir ses droits à la retraite. A cette occasion, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une mise en concurrence de plusieurs cabinets charentais pour la sélection du prochain Commissaire aux Comptes. C'est la proposition du cabinet Exco Valliance Audit SAS représenté par Monsieur Louis-Guillaume BLANC qui a été retenue.

La nomination du cabinet Exco Valliance Audit SAS pour les 6 prochains exercices a été adoptée.

L'assemblée générale a continué par les allocutions officielles de :

- Christian DANIAU, Président de la Chambre d'Agriculture de la Charente remercia l'ensemble de la communauté des chasseurs pour la régulation des espèces provoquant des dégâts, sangliers bien sûr mais corvidés également. Le monde agricole traverse une crise structurelle sans précédent. Les chasseurs et les agriculteurs sont dans le même bateau. Ils doivent collectivement s'affirmer comme les maillons essentiels de la ruralité.



- Cédric DE PENFENTENYO DE KERVEREGUIN, Colonel du groupement de gendarmerie de la Charente était honoré d'être convié à cette assemblée générale avec autant de monde. Les rapprochements entre les chasseurs et les gendarmes ne font que confirmer les relations naturelles existant entre ces deux corporations. Si la sécurité à la chasse constitue la thématique centrale d'une future convention de partenariat, apprendre à se connaître sera également un maillon fort de cette collaboration en construction.
- Hervé SERVAT, Directeur de la Direction Départementale des Territoires de la Charente, représentant Madame la Préfète conclut cette partie sur les officiels. Il est revenu en détail sur le rôle essentiel des chasseurs en matière de gestion des espaces naturels et la recherche permanente de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. La question de la prolongation de la chasse du sanglier en battue pour la période d'avril et mai a été longuement évoquée.

Pour conclure sur les interventions des personnalités, le Président proposa au Directeur Départemental des Territoires de la Charente de se rencontrer à sa convenance afin d'évoquer le sujet des battues de sanglier en avril et mai afin de trouver une solution réciproquement avantageuse pour tout le monde.

Le Président a ensuite remis les médailles aux chasseurs charentais pour services rendus à la cause cynégétique. Il conclut en rappelant le rôle des chasseurs et la place de la chasse dans l'espace rural. La chasse a besoin d'être expliquée pour être acceptée.

Les chasseurs ont été invités à se retrouver à la foire exposition de Barbezieux les 30, 31 août et 1^{er} septembre prochain au sein du village chasse et pêche où les associations cynégétiques spécialisées seront largement représentées.

La date de validité du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2018-2024 a été prolongée de 6 mois, soit jusqu'au 28 décembre 2024 pour intégrer notamment la transcription réglementaire de la boîte à outils sanglier.

Pour clore cette assemblée générale millésime 2024, la vidéo réalisée à l'occasion du centenaire de la Fédération est visionnée. Le dîner a ensuite été servi aux convives restés très nombreux au son des trompes de chasse du Rallye Tussonnais.

La chasse est une passion, la chasse est un art de vivre, la chasse est une culture, la chasse est dans notre ADN et elle contribue à notre identité. La chasse a besoin d'être expliquée certes, mais elle a surtout besoin d'être respectée en tant qu'activité légale en France. Certains auraient tendance à l'oublier... Soyons fiers d'être chasseurs. Vive la chasse, vive la Charente.

Fait à Puymoyen, le 3 mai 2024.

Le Directeur,



Cyril MOREAU*

Le Président de la Commission Communication,



Michel BLANCHIER

* Contact presse :
Cyril MOREAU : 06.40.47.84.15